

Séance n°2

CAP sur le projet

COMPÉTENCES EDD

- **Compétence n°2** : Adopter un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement et des sociétés humaines

OBJECTIFS DE LA SÉANCE

Définir collectivement les objectifs et lignes directrices du projet
Découvrir les méthodes de diagnostic
Travailler en groupe

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Matériel en classe

Tables à disposer en îlots
Tableau

Ressources de la mallette

La Fiche de présentation "Réduire et mieux gérer ses déchets"

La **fiche pratique** "Effectuer un diagnostic sur la gestion des déchets au sein de mon établissement"

La To Do

La **page n°2 du carnet de bord**

DÉROULÉ BREF

Présentation de l'ordre du jour de la séance

Création des outils (questionnaires, plans, etc) afin de réaliser le diagnostic sur la production et la gestion des déchets au sein de l'établissement

Complétion de la **To Do** et de la **Page n°2 du carnet de bord**

Intro

5 min

Le cœur de séance

40 min

Conclusion

10 min

DÉROULÉ

L'introduction 5 min

Présentation du déroulé de la séance :  "Aujourd'hui, nous allons préparer la première étape de notre projet de réduire et mieux gérer les déchets dans l'établissement ; la phase de diagnostic." Pour cela, munissez-vous de la **fiche pratique "Effectuer un diagnostic sur la gestion des déchets au sein de mon établissement"** imprimées en quelques exemplaires que vous pouvez distribuer aux élèves (1 exemplaire pour 3 élèves si possible).

Rappeler également le cadre des séances des éco-délégués vu lors de la séance introductive.

Le cœur de séance 40 min

- ➔ **10 min** - Dans un premier temps, lisez en groupe entier les deux premières parties (Les 2 méthodes de diagnostic et la répartition des rôles) de la fiche pratique en incitant les élèves à lire à voix haute à tour de rôle.
- ➔ **5 min** - Une fois la fiche pratique lue, demandez aux élèves de se répartir les différentes missions listées.
- ➔ **20 min** - Laissez les différents groupes avancer sur leurs missions :
 - Lister les questions et créer le questionnaire à destination des élèves
 - Lister les questions et créer le questionnaire à destination des agents et du personnel de l'établissement qui s'occupent des poubelles
 - Lister les différents moyens afin de diffuser les questionnaires (Pronote, affiches, passages dans les classes, etc) et préparer les messages expliquant la démarche des éco-délégués
 - Identifier les différents endroits de l'établissement où les éco-délégués réaliseront leurs observations directes et créer le plan de l'établissement sur lequel ils écriront leurs observations
- 5 min** - Restitution des groupes
- ➔ Faites le point sur les avancées des différents groupes.

La conclusion 10 min

Une fois les restitutions des groupes achevées, annoncez les prochaines étapes : la phase de diagnostic. Pour cela, demandez aux élèves de se répartir sur les missions suivantes : diffuser les questionnaires et réaliser les observations directes. Ces missions doivent être réalisées très rapidement car lors de la prochaine séance, vous analyserez les réponses aux questionnaires et les observations réalisées pour choisir les actions qui seront menées tout au long de l'année.

Enfin, vous pouvez conclure en cochant les cases de la **To Do** et en complétant la **page n°2 du carnet de bord**.

Effectuer un diagnostic sur la gestion des déchets au sein de mon établissement

OBJECTIF

Vous souhaitez améliorer la gestion des déchets dans votre établissement ? Une première étape cruciale est à réaliser avant la mise en place d'actions concrètes : il vous faut réaliser un diagnostic : observer pour savoir et comprendre comment s'effectue la gestion des déchets dans votre établissement afin de trouver des solutions pour l'améliorer et mener des actions pertinentes !

1. LES DEUX MÉTHODES DE DIAGNOSTIC

Plusieurs outils sont utilisables pour réaliser un diagnostic :

N°1 : Les questionnaires

Les questionnaires permettent d'obtenir l'avis personnel de chaque personne y répondant : auprès des agents de maintenance, de représentants de l'administration de l'établissement, d'enseignants, d'élèves, etc. Les questions peuvent être posées oralement ou directement par écrit via un questionnaire. Grâce aux entretiens, vous en saurez bien plus sur la gestion des déchets. Vous pouvez poser toutes les questions que vous jugez nécessaires.



Par exemple :

- Quelle est selon vous la principale source de déchets dans le collège ? (papier, plastique, alimentaire...)
- Remarquez-vous de nombreuses erreurs de tri ? Si oui, quelles sont les plus fréquentes ?
- Est-ce que vous pensez qu'il y a assez de poubelles de tri dans l'établissement ?
- Selon vous, comment optimiser la gestion des déchets dans l'établissement ?

Vous pouvez aussi questionner vos camarades directement pour évaluer les pratiques actuelles :



Par exemple :

- Est-ce que tu tries tes déchets ? jamais/ parfois/ souvent/ tout le temps
- Si non, pourquoi ?
- Est-ce que tu sais comment trier tes déchets ?
- Est-ce que tu penses qu'il y a assez de poubelles de tri dans l'établissement ?
- Est-ce que tu tries certains déchets (papiers, plastiques, etc) plus que d'autres ?
- Est-ce que l'installation de plus de poubelles et de panneaux d'explication t'encouragerait à trier ?

Plutôt que de récolter des avis personnels, vous pouvez aussi créer un questionnaire axé sur des réponses qui seront chiffrées. Ce questionnaire, étant axé sur des données précises liées à la gestion des déchets, peut être proposé aux agents de maintenance qui travaillent directement sur le sujet.



Les exemples de questions qui peuvent être posées :

- Combien de dispositifs de recyclage (nombre de poubelles pour chaque contenu : plastique/ verre/ carton-papier/ mixte) existent dans l'établissement ?
- Combien de fois par semaine les déchets recyclés sont-ils récupérés ?

N°2 : Les observations directes

La seconde méthode de diagnostic que vous pouvez utiliser est celle de l'observation directe, c'est-à-dire vous rendre directement sur place et faire vos propres constatations.

Dans le cas d'un diagnostic sur la gestion des déchets, vous pouvez par exemple compter le nombre de poubelles de tri présentes dans votre établissement.



Grâce à vos observations, vous constaterez soit :

- Cas 1 : qu'il n'existe pas de dispositifs de recyclage dans votre établissement
- Cas 2 : que des dispositifs sont présents mais il n'y en a pas assez
- Cas 3 : que des dispositifs de recyclage sont existants mais le tri n'est pas respecté



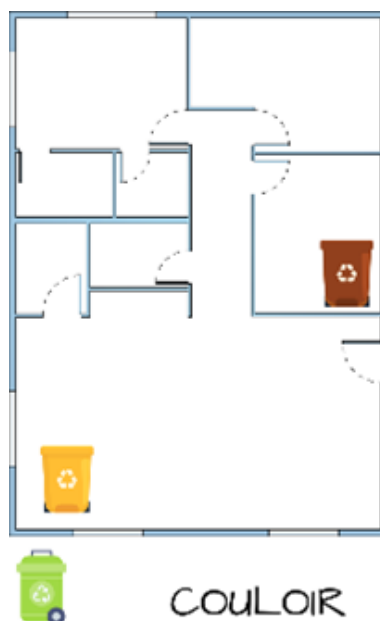
Le constat réalisé vous permettra de choisir les actions qui seront les plus pertinentes à mettre en place.

Il est important d'observer les endroits de l'établissement qui produisent le plus de déchets pour faire un diagnostic complet :

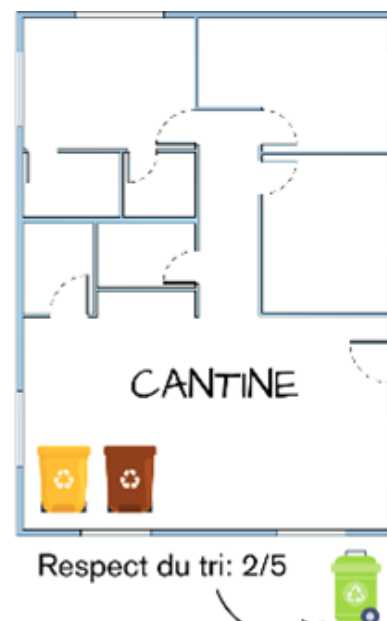
→ un groupe d'éco-délégués pourra se rendre dans des endroits stratégiques, qui sont très fréquentés : la cantine, les salles de classe, la cour de récréation, la cafétéria...

→ Cela vous permettra d'identifier les erreurs de tri les plus fréquentes. Vous pourrez mettre par écrit vos observations sur un plan de votre établissement en y précisant la localisation des poubelles, leur type et si le tri est respecté ou non (par exemple en attribuant à chaque poubelle, une note de respect du tri allant de 0 à 5).

Pour vous aider à créer votre propre plan, voici un exemple →



COULOIR



Respect du tri: 2/5



Respect du tri: 4/5



Respect du tri: 5/5

2. SE RÉPARTIR LES RÔLES

Place à la pratique ! Maintenant que vous savez tout sur les différentes méthodes afin de réaliser le diagnostic le plus complet possible, vous pouvez vous répartir les différentes missions :

- Une équipe de 4 éco-délégués peut se charger de créer le questionnaire avec les questions posées aux élèves.
- 2 éco-délégués peuvent s'occuper de créer le questionnaire à destination des agents et des personnes de l'établissement qui s'occupent des poubelles
- Un groupe d'éco-délégués (3 élèves maximum) peut réfléchir aux différents moyens afin de diffuser les questionnaires (Pronote, affiches, passages dans les classes, etc)
- Enfin, un dernier groupe d'éco-délégués peut s'occuper des observations directes en planifiant de passer dans les différents endroits de l'établissement où des déchets sont produits et en créant le plan de l'établissement afin d'écrire leurs observations.

3. L'ANALYSE ET L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Après ces questionnaires et ces observations, vous en saurez un peu plus sur le type d'actions ou de dispositifs que vous pourrez mettre en place ! En effet, ils vous permettront d'identifier un des 3 cas de figure mentionnés plus tôt et de proposer des solutions à mettre en place dans votre établissement !

Voici quelques exemples d'actions que vous pouvez mettre en place selon les 3 cas possible :

- Cas 1 et 2 - Il n'existe pas de dispositifs de recyclage dans votre établissement ou des dispositifs sont présents mais il n'y en a pas assez

→ Vous pouvez créer des dispositifs de recyclage ludiques pour inciter vos camarades à respecter le tri !

- Cas 3 - Des dispositifs de recyclage sont existants mais le tri n'est pas respecté

→ Vous pouvez créer des panneaux, des autocollants, ou des affiches qui expliquent comment trier, et les disposer au-dessus des différentes poubelles !

→ Vous pouvez aussi identifier le type de déchet qui est le plus jeté et réaliser des actions afin de réduire ce type de déchet en particulier. Pour cela, vous pouvez consulter les 3 dossiers de mission suivants :

- Dossier de mission "0 papier jeté"
- Dossier de mission "0 gaspi alimentaire"
- Dossier de mission "Les rois du recyclage"

Réduire et mieux gérer ses déchets

Vous constatez que beaucoup de progrès peuvent être faits en termes de gestion et de réduction des déchets dans l'établissement. Vous souhaitez donc mettre en place des actions en ce sens.



Qu'est-ce qu'un déchet ? Un déchet est défini comme « toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire ».

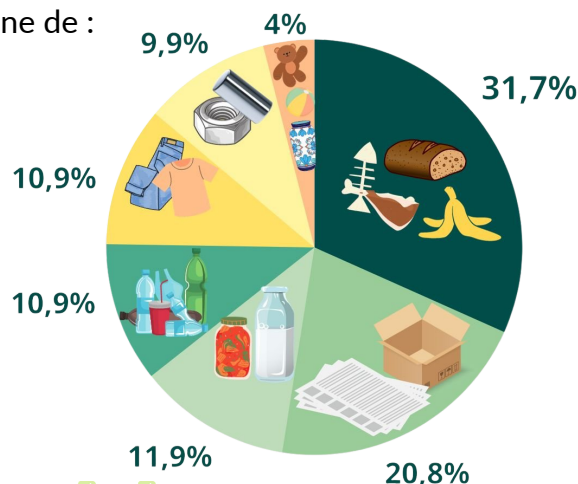
Quel est le constat sur la production de déchets en France ?

En France, chaque année, nous produisons 342 millions de tonnes de déchets, dont 39 millions de tonnes pour les ménages (le reste est lié aux activités de construction et aux entreprises). Selon l'ADEME, cela représente 582 kilos par an et par habitant soit le poids d'une petite voiture!

Quels sont les différents types de déchets jetés ?

L'ONG Zero Waste s'est intéressée aux différents types de déchets que l'on jette et elle est arrivée au constat que la poubelle des Français est composée en moyenne de :

- 31,7% de matières organiques
- 20,8% de papier et cartons
- 11,9% de verre
- 10,9% de plastique
- 10,9% de textiles
- 9,9% de métaux
- 4% de déchets dits "divers"



Pourquoi notre production de déchets est problématique ?

Ces déchets sont traités et éliminés de différentes manières :

- 32% des déchets sont incinérés
- 26% des déchets sont enfouis dans des décharges
- 26% des déchets sont recyclés
- 16% des déchets sont compostés



L'incinération et l'enfouissement sont deux modes de traitement qui polluent l'environnement en générant des substances toxiques qui contaminent l'air et les sols.

Le saviez-vous ? Au moins 3% des émissions nationales sont dues à la gestion et au traitement de nos déchets...!

Comment réduire et mieux gérer les déchets produits au sein de l'établissement ?

Jeux de sensibilisation, ateliers pour créer des beewraps, des origamis, création de bac à brouillons ou d'affiches pour réduire les erreurs de tri... les possibilités d'action sont diverses et variées ! Après avoir réalisé un diagnostic, vous pourrez choisir les actions que vous souhaitez mettre en place tout au long de l'année !



**Les cases à cocher
avant de se lancer pour :**

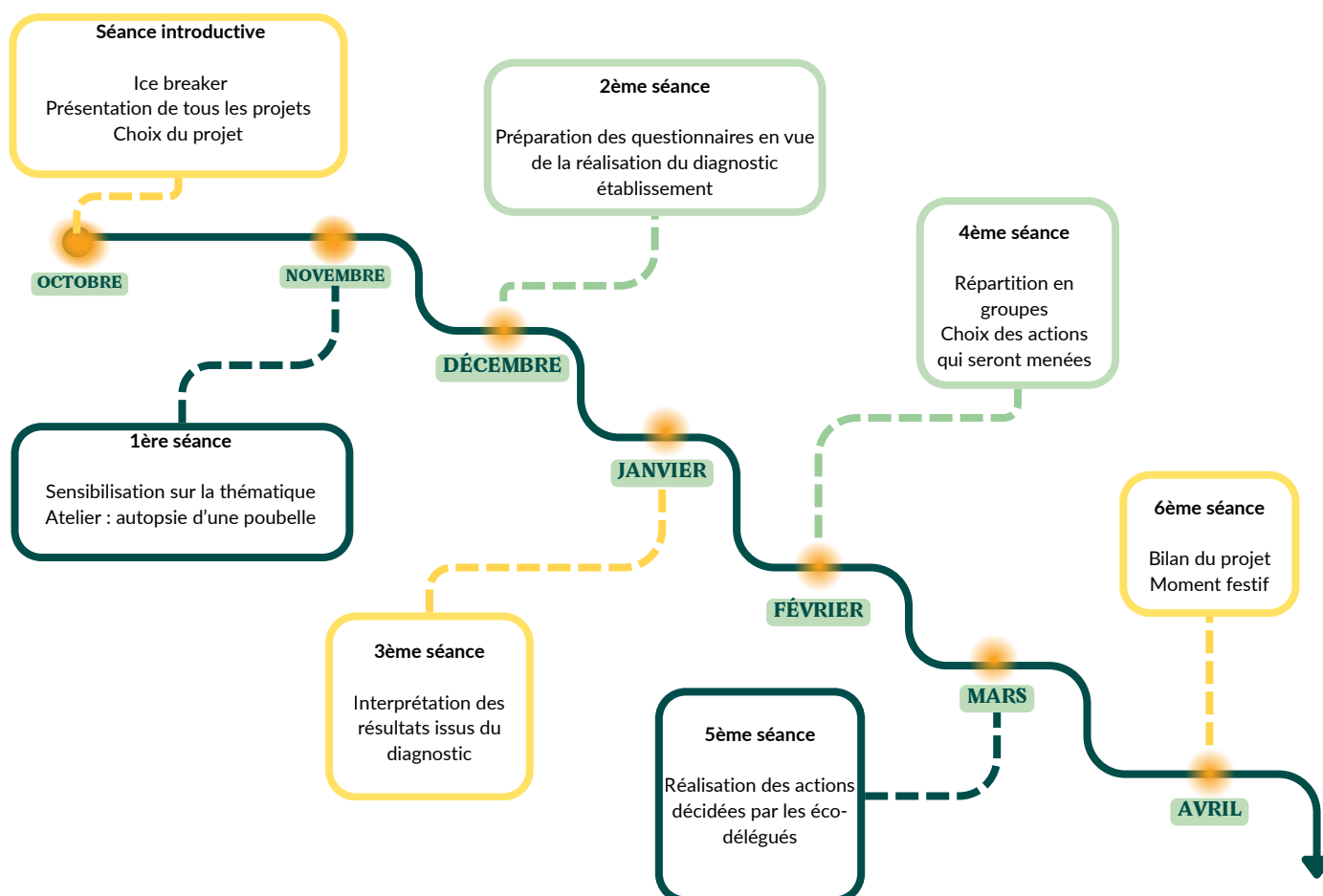
Réduire et mieux gérer ses déchets

Afin d'assurer la concrétisation de ce projet, l'établissement participant doit être en mesure de :

- ☐ Organiser des temps de travail réguliers sur la conduite du projet (6 séances ou + sur l'année)
- ☐ Aider les éco-délégués à la diffusion des informations relatives à l'organisation de leurs actions
- ☐ Banaliser des temps afin qu'ils soient dédiés à la tenue des actions des éco-délégués
- ☐ Pour l'installation d'un composteur, disposer d'un espace extérieur éloigné des zones de passage et autorisé à être aménagé
- ☐ Avoir accès à des outils et à du bois de récupération, ou pouvoir solliciter un partenaire extérieur pour aider à la construction du composteur



Calendrier indicatif



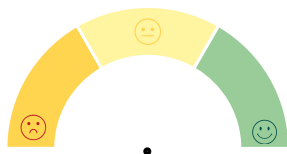
Séance n°2

CAP sur le projet



LES ÉTAPES ACCOMPLIES LORS DE LA SÉANCE 2

Comment s'est passée la
séance ?



💡 Placez l'aiguille au niveau de la
jauge !

Quelle est la pépite de
la séance ?

LES ÉTAPES AVANT LA SÉANCE 3

LES ÉTAPES LORS DE LA SÉANCE 3